



Parcoursup : on a testé les lettres payantes pour les candidats

ÉDUCATION *Tous les terminale doivent justifier leurs souhaits d'entrée dans l'enseignement supérieur. Une officine propose d'écrire à la place des élèves : ce n'est pas très probant.*

PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU

FACE À LA CASE « expérience professionnelle », Yohann est resté un instant interdit. Que faut-il écrire sur son CV, quand on a 17 ans et qu'on n'a jamais eu le moindre job, pour entrer en fac de sciences ? Comme ce lycéen de Brunoy (Essonne), environ 700 000 jeunes de terminale – et leurs parents – se heurtent en ce moment à ce genre d'étrange question, en mettant la dernière main à leurs dossiers de candidature dans l'enseignement supérieur, sur la plateforme Parcoursup. Tous les dossiers doivent être finalisés le 31 mars.

Le système, qui remplace le précédent logiciel APB, oblige les élèves à compléter un CV et un « projet de formation motivé » pour chacun de leurs vœux postbac, y compris les licences universitaires. Il s'agit d'une courte lettre de motivation qui accompagnera le dossier scolaire. Si certains s'échinent à trouver la formule pas trop bateau qui emportera le morceau, d'autres peuvent se laisser tenter par des formules moins éreintantes, mais plutôt coûteuses. Des entreprises de « conseil en orientation », qui font florès depuis plusieurs années, proposent leurs services sur mesure aux lycéens stressés. Ainsi de la franchise Tonavenir.net, qui guide l'élève tout au long de la procédure et « formalise » avec lui lettres et CV, moyennant 560 € pour le « passe sérénité ».

118 € POUR DES DOCUMENTS LIVRÉS EN 24 HEURES

D'autres vont beaucoup plus loin. Ainsi le site Bonnote.net qui, depuis fin 2016, invite les élèves et étudiants à faire leurs

devoirs à leur place. Là, on peut acheter CV et lettres de motivation sur mesure. Il y a une semaine, l'offre promotionnelle du site proposait – 30 % sur les lettres de motivation. Elle a attiré en deux jours « 184 personnes, on ne s'attendait pas à un si bon chiffre », confie Victor Der Megreditchian, le jeune fondateur de Bonnote.net. Le « code promotionnel » de la ristourne laisse peu de place au doute quant à la cible lycéenne de ce coup marketing : le mot de passe pour en bénéficier était « Parcoursup ».

Hors promo, il nous en a coûté 118 €, jeudi soir, pour des documents livrés en 24 heures chrono, sous format informatique PDF. La lettre de motivation était facturée 39 €, le CV 79 €. Le tout était censé convaincre l'université de Montpellier de nous recruter en première année de licence sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps), l'une des plus demandées par les lycéens, et parmi les plus saturées. Après avoir dégainé la carte bancaire, il a fallu compléter en une dizaine de minutes un petit questionnaire, avec « trois qualités » et « trois défauts », nos loisirs et expériences diverses.

PAS CRÉDIBLE

La copie de l'auteur, reçue en temps et en heure, explique : « Je suis convaincue que ma pratique du sport m'a permis de développer une grande concentration et un esprit de conquête qui m'a beaucoup aidé dans mes études. » Elle ajoute : « C'est donc tout naturellement que je souhaite approfondir mes connaissances sportives par une approche scientifique et techno-

logique. »

Las, « on n'y croit pas une seconde », tance Didier Delignières, professeur à l'université de Montpellier-I et doyen des présidents de facultés de Staps. « La lettre est bien propre, pas mal tournée, mais ne correspond pas du tout à la manière d'écrire de nos étudiants, que l'on connaît parfaitement, ni dans le style ni dans les fautes d'orthographe... » ironise-t-il.

La lettre comporte une erreur de conjugaison (« j'aimerai » au lieu de « j'aimerais »), mineure. « Mais surtout, on sent que le rédacteur n'a pas tellement regardé les attendus de la formation, il n'y fait aucune référence », ajoute le doyen. Verdict ? « Recalé ! »

“ LA LETTRE EST BIEN PROPRESSE, PAS MAL TOURNÉE, MAIS NE CORRESPOND PAS DU TOUT À LA MANIÈRE D'ÉCRIRE DE NOS ÉTUDIANTS, QUE L'ON CONNAÎT PARFAITEMENT, NI DANS LE STYLE NI DANS LES FAUTES D'ORTHOGRAPHE... ”
 DIDIER DELIGNIÈRES,
 DOYEN DES PRÉSIDENTS
 DE FACULTÉS DE STAPS

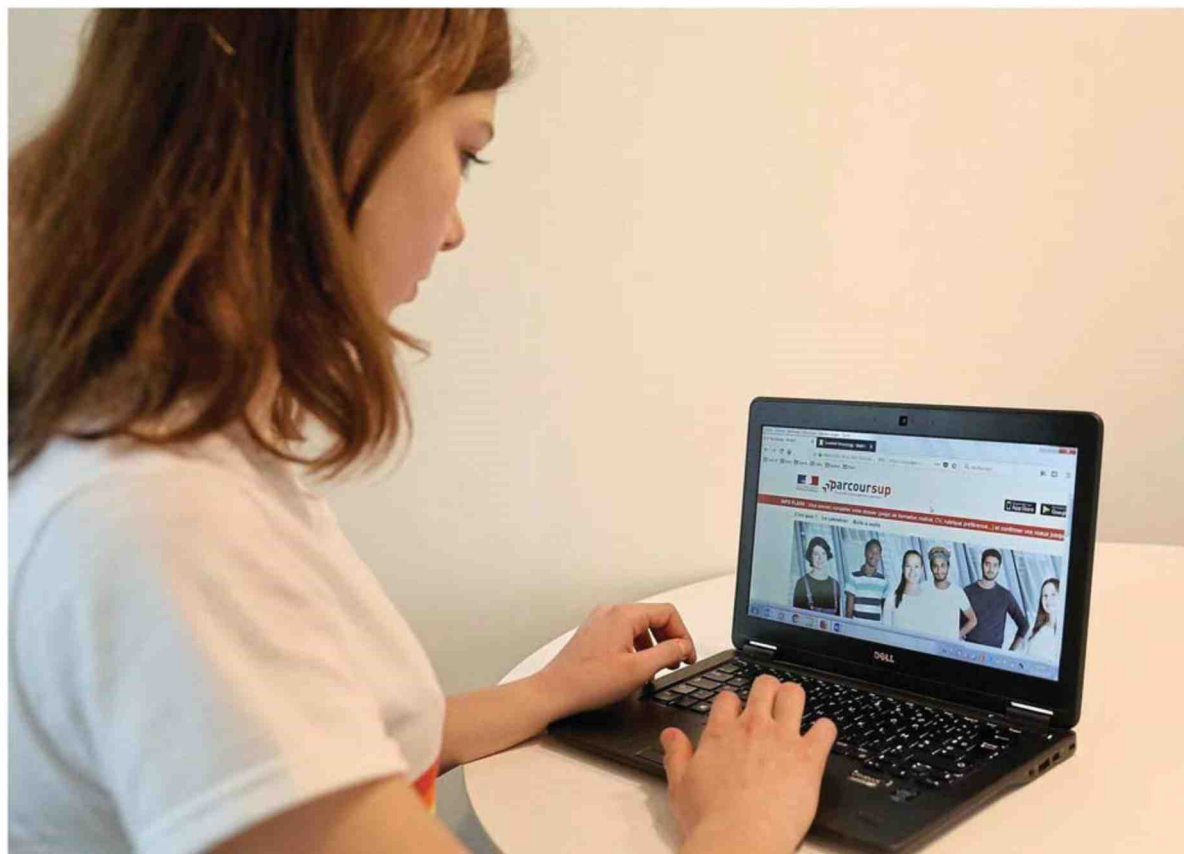
Qui les lira ?

L'HABITUDE de demander une lettre de motivation vient des établissements privés et publics sélectifs, comme les classes prépas, les BTS ou les bi-licences : dans ces structures, un jury d'enseignants étudie les dossiers des candidats depuis déjà de nombreuses années.

Mais, à l'université, cet usage est une première et pose problème. Là où les candidatures se comptent en milliers, il est matériellement impossible aux professeurs de tout lire. Beaucoup de facs, et notamment celles de sport, se sont mises d'accord pour mettre au point un logiciel qui triera automatiquement les candidatures, en fonction de leurs notes et d'autres

critères quantifiables. Les lettres ne seront lues « qu'à la marge », explique-t-on dans le milieu universitaire. Des lycéens, qui se sont entendu dire, ont d'ailleurs prévu de s'en moquer : « Moi, promettais jeudi un élève bravache devant le lycée Hélène-Boucher de Paris (XII^e), j'écrirai sur ma lettre *blabla blabla*. On verra si ça passe ! »

C.B.



P/ GUILLAUME GEORGES

Les élèves de terminale sont tenus de rédiger avant le 31 mars leur CV et leurs lettres de motivation pour les filières auxquelles ils postulent.